



Lucie Picandet, *Le cerveau d'Hui Celui que je suis - Paysages intérieurs 2*, 2017. Aquarelle sur papier, courtoisie Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois Paris.

# Appel à projets PRIX COAL 2024 *Se transformer* OUVERT JUSQU'AU 5 MAI 2024

**Tout se transforme dit l'adage : la chrysalide en papillon, le carbone en pétrole, l'énergie solaire en matière organique, la graine en plante, la matière morte en humus, l'hiver en printemps. Tout se transforme pour que tout demeure.** Pourtant, en s'inventant « comme maîtres et possesseurs », l'espèce humaine s'est attelée à cette transformation jusqu'à en déformer les principes. Elle a rompu les cycles naturels et entaillé le tissu du vivant au rythme d'une hyper-transformation inscrite indéfiniment dans les strates géologiques. Aujourd'hui, les conséquences de ces dérèglements nous incitent à une autre transformation, cette fois non plus en dehors de nous mais au dedans, au plus près de nos manières d'agir et d'habiter, de vivre et de penser, pour faire la paix avec la Terre.

**Dans cette quête, l'artiste apparaît une fois de plus en éclairer-se de ces transformations pacifiques, lui qui donne une forme à la matière et une matérialité aux formes**, lui qui ne se conforme pas mais informe et transforme avec égard. Quinze ans après sa création, le Prix COAL revient à ses fondements pour révéler les pouvoirs de l'art, non seulement d'alerter et de dénoncer mais aussi de réparer et de relier par des gestes d'attention et de partage. À l'heure où le seul registre du savoir ne

suffit plus à motiver l'action, le Prix COAL 2024 appelle à la transformation du dedans, celle des sens, celle du soin, celle de soi avec les autres. Un appel à voir dans la culture le terreau de notre relation à la nature et, par-là même, notre plus bel atout pour mettre en œuvre un changement radical et soutenable.

**Des pratiques artistiques transformatrices existent et émergent de toute part** comme des essais. Issues de processus collectifs et participatifs mais vécues dans l'intime et en situation, elles insufflent des changements inséparablement individuels et communs, avec les autres que soi et les autres qu'humains, en faisant confiance au potentiel de l'expérience dans toutes ses dimensions. Transdisciplinaires par nature, elles mettent en interaction et réinventent des usages sans âge ni frontière, qu'elles soient artisanales, culinaires, jardinières, rituelles, spirituelles, poétiques, oniriques, somatiques, festives, militantes, performatives, subversives ou bien juridiques, organisationnelles, relationnelles, administratives, logistiques... **Par leurs démarches exploratoires, ces pratiques embrassent l'incertitude radicale d'un monde en mutation** pour mieux se démarquer des dogmes énoncés par un solutionnisme volontiers technocratique. Elles invitent à des connaissances situées plutôt qu'à

des savoirs experts, et accompagnent par l'expérience des capacités évolutives plus qu'elles n'imposent des modifications de conduites. Elles transforment au sens littéral, en créant des formes appropriables par d'autres pour redonner à chacun-e l'envie et le pouvoir d'agir.

**Pour fédérer ces soulèvements de fond, le Prix COAL 2024 lance un appel aux artistes qui déploient des pratiques réparatrices, individuellement ou en groupe** ; des démarches de reconnexion à la fois somatiques, sensorielles, spirituelles ; des savoir-faire de la main et de la terre ; souvent dans des lieux de culture atypiques et non institutionnels, véritables laboratoires à ciel ouvert, des terrains où expérimenter des écotopies concrètes et réalistes pour mieux vivre ensemble. En cultivant la résistance et la résilience face à la Grande Transformation du monde, les artistes ne sont pas seulement acteurs du changement, ils nous donnent le pouvoir de l'incarner et de répondre ainsi à l'appel de Gandhi : « Sois le changement que tu veux voir dans le monde ».

**Créé en 2010 par l'association COAL, le Prix COAL est un vecteur d'identification, de promotion et de diffusion des artistes** qui, à travers le monde, témoignent, imaginent et expérimentent des solutions de transformation des territoires, des modes de vie, d'organisation, et de production. Ensemble, ces artistes contribuent à rendre visibles les changements, à construire un nouveau récit collectif, patrimoine commun en développement, cadre positif et nécessaire pour que chacun trouve les moyens et l'inspiration de mettre en oeuvre les changements vers un monde plus durable et plus juste.

En parallèle, un appel à projets est ouvert pour le **Prix COAL étudiant** à l'attention des étudiant-es des Écoles du champ artistique et culturel de France.

➤ **Voir l'appel à projets du Prix COAL étudiant 2024**

## CALENDRIER

**Clôture de l'appel à projets : 5 mai 2024**

**Annnonce des artistes nommé-es** et valorisation au sein du programme *Transformative Territories* : juillet 2024

**Annnonce des lauréat-es** : septembre 2024

**Cérémonie de remise des Prix** lors de *Sans Réserve*, le rendez-vous de la création engagée pour l'écologie : novembre 2024

## FONCTIONNEMENT

Dix artistes sont nommé-es par un comité de sélection composé de professionnel·les pour leur projet soumis dans le cadre de cet appel à candidatures international. Le Prix COAL et ses mentions spéciales se voient décernés parmi ces dix projets par un jury composé de représentant-es des organismes partenaires et de personnalités de l'art et de l'écologie. En outre, toutes les candidatures considérées par COAL et le comité de sélection permettent de faire connaître des artistes et des projets qui pourront être sollicités ou promus selon les autres opportunités et actions menées par l'association et ses partenaires.

**La composition du jury sera révélée au printemps.**

## DOTATIONS

- L'artiste lauréat.e du **Prix COAL** bénéficie d'une dotation de 12 000 euros et d'une résidence de création au coeur du Domaine de Belval, propriété de la Fondation François Sommer, animée par les équipes scientifiques et pédagogiques du musée de la Chasse et de la Nature et celles du Domaine de Belval. Situé sur la commune de Belval-Bois-des-Dames, dans les Ardennes françaises, le Domaine de Belval est un véritable observatoire de la ruralité et de la vie sauvage qui accueille chaque année des artistes sélectionné-es pour l'intérêt de leur contribution au renouvellement de la vision du rapport de l'humain à son environnement naturel.

- L'artiste lauréat.e du **Prix spécial du Jury** bénéficie d'une dotation de 3 000 euros.

- L'artiste lauréat.e de la **mention Ateliers Médicis** bénéficie d'une résidence à Clichy-sous-Bois/Montfermeil, en lien avec la forêt régionale de Bondy dotée de 12 000 euros.

- L'artiste lauréat.e de la **mention Centre Wallonie-Bruxelles/Paris** bénéficie d'une dotation de 2 000 euros et sera invité à exposer au sein de l'institution parisienne.

- Mentions **Transformative Territories** : cinq artistes seront invité-es dans les cinq lieux partenaires du programme européen *Transformative Territories* et 100 projets révélés dans le cadre de l'appel à projets seront valorisés sur sa plateforme et au sein de son réseau.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Sont pris en compte la valeur artistique, la pertinence au regard des enjeux, l'originalité (approches, thématiques ou angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficacité, dynamique sociétale), l'éco-conception, la faisabilité des projets et la collaboration avec des acteurs de protection de la nature. Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

## COMITÉ DE SÉLECTION 2024

**Fernando García-Dory**, Artiste, Fondateur de Inland - Campo Adentro ; **Maria-Thalia Carras**, Fondatrice de Locus Athens ; **Gabriela Benish-Kalná**, Directrice de ArtDialog ; **Olivier Darné**, Artiste, Fondateur du Parti Poétique ; **Luiz Oosterbeek**, Président de l'Instituto Terra e Memoria de Maçao ; **Nathalie Blanc**, Directrice de recherche au CNRS, Directrice du Centre des politiques de la Terre ; **Patrick Degeorges**, Philosophe, Membre de l'Institut Michel Serres (ENS Lyon), vice-président de l'IHEPAT ; **Clément Postec**, Conseiller arts visuels et prospective en charge des expositions aux Ateliers Médicis ; **Christopher Yggdre**, Directeur artistique de la Fondation L'Accolade ; Un représentant du **Ministère de la Culture** ; **Lauranne Germond** et **Sara Dufour**, COAL.

## PARTENAIRES 2024

Le Prix COAL 2024 bénéficie du soutien de l'Union Européenne via le programme *Transformative Territories, Performing transition through the arts*, du ministère de la Culture, de l'Office français de la Biodiversité, de l'ADEME, du Musée de la Chasse et de la Nature, de la Fondation François Sommer, de la Fondation L'Accolade, ainsi que d'un partenariat avec les Ateliers Médicis, le Centre Wallonie Bruxelles/Paris et de l'IHEPAT.

### Transformative Territories

Ce programme Creative Europe 2024-2026, piloté par COAL avec cinq partenaires européens explore le rôle des arts et des pratiques artistiques transformatrices à l'échelle des territoires à travers des recherches-crétions transnationales, des temps forts collectifs, l'accompagnement d'un comité scientifique, la création d'outils méthodologiques et leur dissémination.

### Le Ministère de la Culture

Il a pour mission de promouvoir la création artistique dans toutes ses composantes et de permettre la démocratisation et la diffusion des œuvres culturelles. Il soutient le Prix COAL depuis son origine en 2010.

### L'Office Français de la Biodiversité (OFB)

L'OFB est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité dans l'Hexagone et en outre-mer. Il agit pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins grâce à l'expertise de ses 2 800 agents, dont 1 700 inspecteurs de l'environnement. Cet établissement public travaille également en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants de sport de nature, acteurs du monde de l'art...

### L'ADEME

Engagée depuis 30 ans dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME participe à la construction des politiques nationales et locales de transition écologique. Établissement public au service de tous les acteurs, sa mission est d'accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse.

### Le musée de la Chasse et de la Nature et la Fondation François Sommer

Reconnue d'utilité publique dès sa création le 30 novembre 1966, la Fondation a été voulue par François et Jacqueline Sommer, pionniers dans la concrétisation d'une écologie humaniste. Fidèle aux engagements de ses fondateurs, elle œuvre pour la protection d'une biodiversité où l'homme trouve sa juste place, pour l'utilisation respectueuse des ressources de la nature et le partage des richesses du patrimoine naturel, artistique et culturel.

### La Fondation L'Accolade - Institut de France

La Fondation promeut une création artistique consciente de son environnement, et favorise des démarches, projets et actions qui sont portés par des artistes en lien avec les thèmes de l'eau, de l'environnement, de la fragilité du

vivant et du féminin, par le biais de résidences de recherche et de création, et d'expositions en France et aux États-Unis. Par ailleurs, elle veille sur le « patrimoine », soit le legs des femmes ayant eu une importance historique ou artistique.

### Les Ateliers Médicis

Attachés à faire émerger des voix artistiques nouvelles, diverses, et à accompagner des artistes aux langages singuliers et contemporains, les Ateliers Médicis accueillent en résidence des artistes de toutes les disciplines et soutiennent la création d'œuvres pensées en lien avec les territoires. Ils favorisent ou organisent la rencontre entre les artistes et les habitants. Situés à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, dans le département de Seine-Saint-Denis, ils occupent un bâtiment de préfiguration. Un équipement de grande envergure et d'ambition nationale sera construit à l'horizon 2025, réaffirmant la place de la création artistique dans les banlieues.

### Le Centre Wallonie Bruxelles/Paris

Au travers d'une programmation résolument désanctuarisante et A-transdisciplinaire, le Centre est mandaté pour diffuser et valoriser des signatures d'artistes basées en Fédération Wallonie Bruxelles. Il assure ainsi la promotion de démarches émergentes ou confirmées, du périphérique au consacré.

## DOSSIER ET DÉPÔTS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf, nommé NOM\_Prénom\_2024\_Titre-du-projet (le dossier ne doit pas dépasser 30 Mo) :

- la fiche de candidature, à télécharger [ICI](#)
- un descriptif détaillé du projet proposé présentant sa dimension artistique, sa mise en perspective avec la thématique ainsi qu'une note technique et une estimation budgétaire
- au moins deux visuels HD illustrant le projet
- un Curriculum Vitae et un dossier artistique

**Toutes les propositions devront être déposées le 5 mai 2024 à 23h59 au plus tard, sur le serveur de COAL : [upload.projetcoal.org](https://upload.projetcoal.org)**

En participant à cet appel, les auteur·ices des projets autorisent expressément l'association COAL et ses partenaires à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toute fin liée à la promotion et à la communication du Prix COAL, sur tout support, par tout média, dans tout pays, en cas de nomination ainsi que sur la plateforme Transformatives territories dédiées aux pratiques artistiques transformatrices. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL et pourront être consultés par les partenaires de l'association. Ils demeurent la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

## CONTACT

Pour toutes questions : [contact@projetcoal.fr](mailto:contact@projetcoal.fr)